

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 28 juin 2018

IFRS 15 : Nouvelle norme comptable sur la reconnaissance du chiffre d'affaires

La nouvelle norme **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »**, qui annule et remplace la norme IAS 18 sur la reconnaissance du chiffre d'affaires, est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018. Toutes les données financières de SoLocal Group sont présentées depuis cette date en appliquant cette nouvelle norme. Les principaux impacts pour SoLocal sont développés dans ce communiqué de presse. SoLocal Group présente aujourd'hui son compte de résultat au 31 décembre 2017 retraité de l'application de cette nouvelle norme (non audité).

Les principaux changements résultant de la norme IFRS 15 au 31 décembre 2017 sont les suivants :

- Obligation de **publier le carnet de commandes** sous IFRS 15
- Augmentation de 96M€ du **carnet de commandes**¹ sous IFRS 15
- **Chiffre d'affaires**¹ 2017 : 730M€ sous IFRS 15 versus 756M€ sous IAS 18
- Augmentation de 0,7M€ des **frais de personnel**¹ sous IFRS 15
- **EBITDA récurrent**¹ : 170M€ sous IFRS 15 versus 196M€ sous IAS 18
- **Aucun impact sur les flux de trésorerie** : la baisse de l'EBITDA récurrent¹ est totalement compensée par un impact favorable sur le BFR
- **Aucun changement concernant la perspective 2018 : stabilisation de l'EBITDA récurrent**¹ **sous IFRS 15, à savoir 170M€**

I. Carnet de commandes

IFRS 15 impose la publication du carnet de commandes. Le carnet de commandes de SoLocal Group au 31 décembre 2017 retraité sous IFRS 15 est comme suit :

<i>En millions d'euros, au 31 décembre 2017</i>	IAS 18	IFRS 15	Variation en M€
Carnet de commandes digital ^{1,2}	309	394	+85
Carnet de commandes imprimés ^{1,2}	51	61	+10
Carnet de commandes total^{1,2}	360	455	+96

Le passage à IFRS 15 entraîne une modification du carnet de commandes au 31 décembre 2017, qui conduit à une augmentation de 96M€. Le chiffre d'affaires digital est désormais étalé davantage dans le temps. En conséquence, des revenus déjà reconnus en IAS 18 en 2017 vont l'être à nouveau en IFRS 15 en 2017, et de façon étalée sur les périodes de souscription en 2018 et 2019.

¹ Activités poursuivies

² Le carnet de commandes correspond à la part de chiffre d'affaires restant à reconnaître au 31/12/17 sur les commandes de ventes telles que validées et engagées par nos clients au 31/12/17. S'agissant des produits en mode abonnement, seule la période d'engagement en cours est considérée.

II. Compte de résultat

<i>En millions d'euros, au 31 décembre 2017</i>	IAS 18	IFRS 15	Variation en M€
Chiffre d'affaires digital ¹	636	595	(41)
Chiffre d'affaires imprimés ¹	120	135	+15
Chiffre d'affaires total¹	756	730	(26)
Frais de personnel ^{1,2}	(367)	(369)	(1)
Charges externes nettes ^{1,2}	(192)	(192)	0
EBITDA récurrent¹	196	170	(26)
EBITDA digital ^{1,2}	170	140	(30)
EBITDA imprimés ^{1,2}	26	29	+4
EBITDA récurrent¹	196	170	(26)

L'impact principal de ce changement pour le Groupe est une reconnaissance du chiffre d'affaires décalée dans le temps. Ainsi, le chiffre d'affaires¹ pour l'année 2017 retraité sous IFRS 15 est inférieur de 26M€ par rapport au chiffre d'affaires¹ sous IAS 18, cet impact sera reconnu dans le chiffre d'affaires¹ 2018 en grande partie et pour le reste dans le chiffre d'affaires 2019. Il n'y a donc pas de perte de chiffre d'affaires mais un étalement dans le temps plus important de la reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe.

Dans le cadre de l'application de la nouvelle norme IFRS 15, le Groupe a revisité ses règles de gestion concernant la répartition des ventes entre le digital et l'imprimé.

L'impact sur les coûts est limité avec une variation de 0,7M€ des charges 2017¹ globales en IFRS 15 versus IAS 18.

L'EBITDA récurrent 2017¹ retraité sous IFRS 15 s'élève à 170M€, un écart de 26M€ par rapport à l'EBITDA récurrent 2017¹ sous IAS 18. L'EBITDA récurrent digital 2017¹ retraité sous IFRS 15 s'élève à 140M€ et l'EBITDA récurrent imprimés 2017¹ retraité sous IFRS 15 s'élève à 29M€.

III. Tableau des flux de trésorerie

Le passage à IFRS 15 n'entraîne aucun impact sur les flux de trésorerie ; l'écart sur l'EBITDA récurrent trouve sa contrepartie dans la variation du BFR.

IV. Perspectives 2018

L'objectif d'EBITDA récurrent pour 2018 annoncé par la société le 15 février 2018 est une stabilisation de l'EBITDA récurrent¹ à 170M€, conformément à l'application de cette nouvelle norme comptable.

Une présentation détaillée illustrant les principaux effets d'IFRS 15 est disponible sur le site corporate de la Société <http://www.solocalgroup.com/fr/finance/presentations-et-webcasts>

¹ Activités poursuivies

² Récurrent

Par ailleurs, une description détaillée des principes comptables retenus sera publiée à l'occasion des comptes semestriels au 30 juin 2018.

Certaines informations financières dans ce document ou d'autres documents de la Société ont fait l'objet d'arrondi. En conséquence, la somme de certaines données peut ne pas être égale au total exprimé.

À propos de SoLocal Group

SoLocal Group se positionne comme le partenaire, local, digital de confiance des entreprises pour accélérer leur croissance. Pour réussir cette transformation, il s'appuie sur ses six atouts fondamentaux, pour certains uniques en France : des médias à très fortes audiences, une data géolocalisée puissante, des plateformes technologiques évolutives (scalables), une couverture commerciale dans toute la France, des partenariats privilégiés avec les GAFAM et de nombreux talents (experts en matière de data, de développement, de digital marketing, etc.). Les activités de SoLocal Group sont structurées autour de deux axes. D'un côté, une gamme de services digitaux « full web & apps » sur tous les terminaux (PC, mobiles, tablettes et assistants personnels), proposés sous forme de packs et d'abonnements, (« Digital Presence », « Digital Advertising », « Digital Website », « Digital Solutions » et « Print to Digital »), et intégrant un service de coaching digital, pour faciliter la réussite des entreprises. De l'autre, des médias propriétaires (PagesJaunes et Mappy) qui sont au cœur du quotidien des Français et leur offrent une expérience utilisateur enrichissante et différenciante. Avec plus de 460 000 clients partout en France et 2,4 milliards de visites sur ses médias, le Groupe a généré en 2017 un chiffre d'affaires de 756 millions d'euros (IAS 18), dont 84% sur Internet, et se classe ainsi parmi les premiers acteurs européens en termes de revenus publicitaires sur Internet. SoLocal Group est cotée sur Euronext Paris (LOCAL). Les informations sont accessibles sur www.solocalgroup.com.

Contacts

Presse

Delphine Penalva
+33 (0)1 46 23 35 31
dpenalva@solocal.com

Edwige Druon
+33 (0)1 46 23 37 56
edruon@solocal.com

Alexandra Kunysz
+33 (0)1 46 23 47 45
akunysz@solocal.com

Investisseurs

Nathalie Etzenbach-Huguenin
+33 (0)1 46 23 48 63
netzenbach@solocal.com

Sébastien Nony
+33 (0) 1 46 23 49 03
snony@solocal.com

Alima Lelarge Levy
+33 (0) 1 46 23 37 72
alelarge@solocal.com

Annexe

Compte de résultat au 31 décembre 2017 – IFRS 15 (non audité)

<i>En millions d'euros</i>	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	Récurrent¹	Non récurrent¹
Chiffre d'affaires	740	9	730	730	-
Frais de personnel	(384)	(6)	(379)	(369)	(10)
Charges externes nettes	(201)	(6)	(195)	(192)	(3)
EBITDA	154	(3)	157	170	(13)
Dépreciations et amortissements	(53)	11	(64)	(64)	-
Résultat d'exploitation	100	8	92	105	(13)
Gain provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	266	-	266	-	266
Autres produits financiers	0	-	0	0	-
Charges financières	(29)	-	(29)	(29)	-
Résultat financier	238	-	238	(28)	266
Résultat avant impôt	338	8	330	77	253
Impôt sur les sociétés	(20)	(1)	(18)	(35)	17
Résultat de la période	318	7	312	42	270

¹ Activités poursuivies